



EDITO

Et voilà, nous y sommes : notre association fête sa vingtième année en 2025. Que de chemin parcouru et d'aventures vécues ensemble au sein de ce territoire si particulier que forment les marais de la Dives ! Nous vous proposons de venir fêter l'évènement tous ensemble en nous retrouvant aux **Journées des Marais les 26 et 27 avril prochains à Bavent**.

Déjà 20 années que nous essayons de mobiliser tous les acteurs autour d'un projet de préservation des marais de la Dives. Le thème de la Journée Mondiale des Zones Humides 2025, à laquelle nous participons chaque année début février, nous y invite : « **Protégeons tous ensemble les zones humides pour notre avenir commun**, afin d'assurer le bien-être de tous maintenant et pour les générations futures ». J'y ajouterai ce proverbe africain bien connu qui devrait nous inspirer dans un tel projet « **Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin** ».

Au lieu de faire le compte de ce qui nous oppose, regardons plutôt ce qui nous rassemble dans la gestion et la préservation de nos marais. Evaluons ce que nous pourrions faire, avoir de mieux en construisant un projet collectif, en trouvant des solutions pour mettre en place un système de gestion de l'eau réellement efficace, au service de tous et de la biodiversité, en adoptant des objectifs partagés par tous, en faisant de nos marais un territoire exemplaire. Mais comment est-ce possible sans un « pilote dans l'avion » ? Le moment n'est-il pas venu de mettre tout le monde autour de la table et de créer le maillon manquant : une structure coordinatrice, reconnue de tous pour les marais de la Dives ? On ne peut que se féliciter de voir les différents acteurs, chasseurs, agriculteurs, pêcheurs, propriétaires, habitants, naturalistes, associations et communes contribuer à leur manière à la préservation des marais. C'est la somme de toutes leurs petites actions au quotidien qui peut inverser l'érosion de notre biodiversité, qui peut faire que les services rendus par cette zone humide continuent à fonctionner encore longtemps.

Thierry PITREY

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Nous avons atteint le nombre de **231 adhérents** au 24 janvier dernier. **30 animations** ont eu lieu au cours l'année 2024, totalisant 1087 **participants**. Une activité encore en progression mais qui devrait avoir touché son pic, les capacités de proposition et d'encadrement de l'équipe de bénévoles actuelle ayant été atteintes cette année. Les nouvelles recrues et les bonnes volontés, même ponctuelles, sont les bienvenues, en particulier pour nous aider à organiser les Journées des marais les 26 et 27 avril à Bavent. Merci à tous pour votre soutien !



JOURNÉES des MARAIS

Sam 26 et Dim 27 Avril

Salle des Arts et Loisirs de BAVENT

Expositions, Ateliers,
Animations, Sorties nature, conférences...



Durant de mois de novembre, les marais de la Dives ont été visités par un oiseau inhabituel, de la famille des aigrettes et des hérons (ardeidés), le **Crabier chevelu** (*Ardeola ralloides*). Cette oiseau, un peu plus petit qu'une aigrette garzette, se distingue de celle-ci par son plumage inter-nuptial de couleur marron clair et beige sur le dos, la tête et le poitrail rayé de marron et les ailes blanches. Son plumage nuptial est beaucoup plus éclatant.

En France, il fréquente les zones humides méditerranéennes et celles de la façade Atlantique lors de la saison de reproduction. Puis il migre en fin d'été en Afrique tropicale et sur le delta du Nil. C'est donc une donnée rare pour nos marais.

C'est un oiseau très discret, difficile à observer. Les observateurs qui ont eu la chance de le voir, l'on vu en vol ou lorsqu'il se pose au sommet d'un arbre mais il était la plupart du temps dans les fossés avec très peu d'eau en train de se nourrir d'invertébrés ou de petits poissons.

Sources : inpn.mnhn.fr—Photo : Quentin TREVEL



A souligner également le passage dans les marais de la **Pie-grièche grise** (*Lanius excubitor*) qui a disparu comme nicheuse depuis 2008 et comme hivernante depuis 2010.



Fin 2024 ont aussi été observés plusieurs espèces d'oiseaux plongeurs sur les étangs de Biéville-Quétiéville : le **Grèbe à cou noir** en plumage inter nuptial, plutôt côtier et donc rare à l'intérieur des marais, le **Harle bièvre** femelle, très rare, le **Grèbe huppé**, des canards plongeurs comme le **Fuligule milouin**, le **Fuligule morillon**. Fait marquant aussi : le retour des **Elanions blancs** en Dives moyenne.



Photos de Harle bièvre et de Grèbe à cou noir de Marc Deflandre

Signalement de toute dernière minute : une **Buse pattue** vient d'être observée ces derniers jours à Saint-Samson, phénomène assez rare pour le signaler également. Ce serait la seconde donnée pour les marais de la Dives en 2 ans.

En conclusion, un second semestre plein de surprises avec de nouvelles espèces qui semblent profiter du réchauffement climatique global, et ça n'est probablement pas fini !

(Infos diffusées par le groupe Biodiversité de l'AMD, coordonné par Marc Deflandre)

ZOOM SUR UNE ESPECE : LE PYGARGUE A QUEUE BLANCHE



Le **Pygargue à queue blanche** est l'un des rapaces les plus grands d'Europe, son envergure pouvant atteindre 240 cm soit un peu plus que l'aigle royal.

En Europe il est nicheur en Islande, en Ecosse, en Scandinavie et dans les pays Baltes. Les premiers oiseaux revus en France, après des décennies d'absence, ont été signalés en Champagne Ardennes dans les années 1970, où il est devenu nicheur.

C'est un hivernant très rare en Normandie, son habitat est localisé aux grandes étendues d'eau bordées de forêts. Cette année, les marais de la Dives accueillent, pour la troisième fois, cet oiseau signalé depuis le 20 novembre.

Ce rapace s'observe de très loin et malgré sa très grande taille, il n'est pas toujours aisé de le repérer s'il est posé. En vol il paraît sombre, les ailes sont très longues et larges bien digitées, queue cunéiforme, blanche chez l'adulte, mais brune comme le reste du plumage chez les juvéniles. Il se nourrit principalement de poissons et d'oiseaux aquatiques.

DEUX NOUVELLES ESPECES DE LIBELLULES

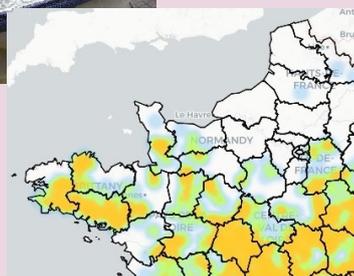
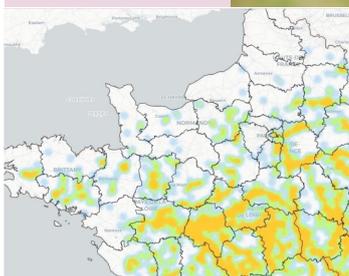
Le recensement des odonates (libellules) en 2024 a permis d'observer le **Gomphe à pinces** (*onychogomphus forcipatus*) et l'**Aeschna paisible** (*boyeria irene*) autour d'un grand étang de Biéville-Quétiéville. Le nombre d'espèces passe donc, pour les marais de la Dives, de 44 à **46 espèces** sur 59 en Normandie et 93 en France. Ces deux espèces, de taille assez grande, font partie des « vraies » libellules (Anisoptères). Les cartes de l'atlas dynamique des odonates de France montrent leur rareté au Nord-Ouest de leur aire de distribution en particulier pour le Gomphe à pinces. Leur présence témoigne de la bonne qualité de l'eau. Ce sont donc d'excellentes **espèces « parapluies »** : la préservation de leur habitat favorise la protection d'autres espèces animales et végétales (parfois menacées ou rares) qui y vivent !



Gomphe à pinces



Aeschna paisible



Répartition géographique des deux espèces

UN PETIT MAMMIFERE BIEN DISCRET DANS NOS MARAIS

LE CAMPAGNOLE AMPHIBIE

C'est une espèce des zones humides. « Gros campagnol », il mesure de 16 à 23 cm sans la queue et pèse entre 140 et 300 g. Il est lié aux berges de cours d'eau et zones humides à végétation herbacée haute : prairies humides, marais, zones tourbeuses, cariçaies, mares avec végétation aquatique. Il évite les milieux très arborés. Il vit en colonies de quelques individus occupant 100 à 200 mètres de berges. Herbivore, il consomme les feuilles, tiges et racines des plantes aquatiques ou des plantes poussant au bord de l'eau.

Sa présence peut être détectée par 3 indices :

- Les crotties : crottes regroupées en petits tas ou placettes. Verdâtres à brunes, les crottes mesurent environ 8 mm sur 4 à 5 mm et sont arrondies à leurs extrémités.
- Les réfectoires : restes de végétaux sectionnés en biseau, sous la végétation ou sur des placettes au bord de l'eau.
- Les coulées : traces de passages dans la végétation ou sorties de terriers de petit diamètre.

Le Campagnol amphibie est une espèce menacée. La destruction des zones humides, la prédation par des chats (avec propriétaires ou errants), la banalisation de la végétation des berges et la concurrence avec les rongeurs exotiques introduits (rat musqué, ragondin) contribuent à sa disparition.

Référence biblio :

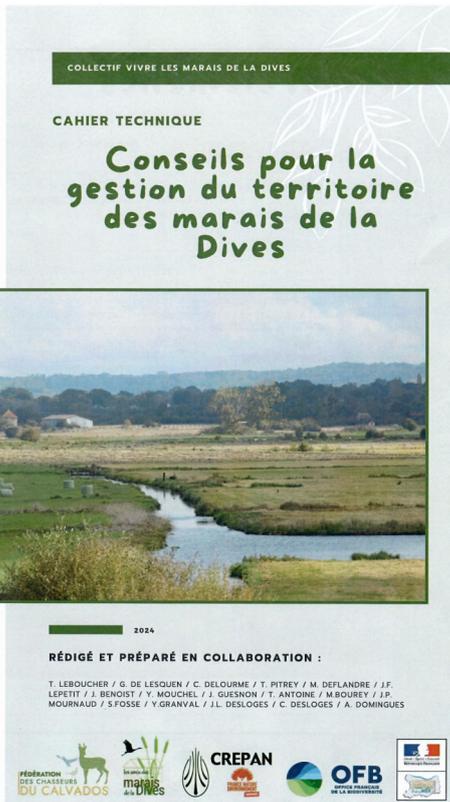
- Guide pratique pour l'étude des Petits Mammifères Terrestres (téléchargeable sur le site de la SFEPM).



UNE NOUVELLE PLANTE



A souligner la découverte cet été par un membre de notre groupe biodiversité, sur la commune de Hotot-en-Auge : la **Ballote fétide** (*Ballota nigra*) une lamiacée déterminante pour le statut de **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).



GABIONS et BIODIVERSITE

Dans le cadre du label **Territoires de Faune Sauvage** dans les marais de la Dives, la Fédération de Chasse du Calvados a entrepris la réalisation d'un cahier de bonnes pratiques destiné aux gestionnaires de mares de gabions et aux agriculteurs des marais de la Dives. Elle a constitué pour cela un groupe de travail avec des propriétaires, des techniciens de la FDC14, du CREPAN-FNE, de l'OFB et quelques membres de l'AMD. L'objectif de ce cahier est d'encourager les gestionnaires de gabions à favoriser la reproduction de certaines espèces d'oiseaux, d'insectes aquatiques et d'amphibiens en conservant un peu d'eau dans les mares au printemps, après la fermeture de la chasse. Ce cahier est aussi destiné à promouvoir, sous forme de témoignages, différentes expériences de gestion de l'espace agricole compatibles avec la préservation de la biodiversité. Sa parution est prévue pour avril 2025. Pour se le procurer, contacter Thelma Leboucher, chargée de mission, à l'adresse suivante : tleboucher@fdc14.com

PROTECTION DES RAPACES

Installation de nichoirs : 62 nichoirs installés au 31 décembre 2024 chez des particuliers ou agriculteurs des marais par les bénévoles de l'AMD. Ceux-ci se composent de 32 nichoirs à effraies, 24 à chevêches d'Athéna et 6 à faucons crécerelle. Pour 2025, projet d'installation d'un nouveau nichoir à effraies à Cléville.



Naissances : 34 jeunes effraies y ont été recensées en deux tournées de visite annuelle. Certains nichoirs n'ont pas pu être visités.

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie confirme la naissance de deux busards des roseaux au marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville durant l'été 2024.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Notre programme d'animation pour le premier semestre, avec tous les détails, est téléchargeable sur notre site Internet www.amdives14.com



Pour nous contacter :

Siège social : Les Amis des Marais de la Dives—Mairie—place Paul Quellec - 14670 TROARN
Email : amdives14@gmail.com — Tél : 06 89 19 05 99
Page Facebook : <https://www.facebook.com/amisdives>
Site Internet : www.amdives14.com